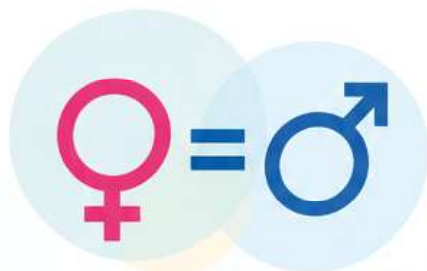




Publié le 23 octobre 2026

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer publie son index

Mesurer les écarts de rémunération pour mieux promouvoir l'égalité professionnelle.



L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constitue un enjeu essentiel pour la fonction publique hospitalière. Dans ce cadre, les établissements publics de santé sont tenus de mesurer et de publier chaque année les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, au moyen d'un index composé de plusieurs indicateurs.

Cette démarche vise à renforcer la transparence, à identifier les éventuelles inégalités et à accompagner les actions en faveur d'une égalité professionnelle effective.



Un index de
86 points sur 100
pour le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer

Au titre de l'année **2025**,
le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer
obtient un score de **86 points sur 100**
à l'index de l'égalité professionnelle
entre les femmes et les hommes.

Les résultats détaillés de l'établissement

Indicateurs	Résultat	Points obtenus (pondération)
1 Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des fonctionnaires pour les fonctionnaires.	4,3	35 / 40
2 Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des hommes pour les agents contractuels.	3,7	27 / 30
3 Écart de taux de promotion de corps entre les femmes et les hommes.	1,6	10 / 10
4 Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes.	2	10 / 10
5 Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations.	3	4 / 10
Score final		86 / 100

Les résultats sont présentés conformément aux modalités de calcul réglementaires de l'index de l'égalité professionnelle dans la fonction publique hospitalière.



Une démarche au service de l'égalité professionnelle

Au-delà de la publication des résultats, cet index constitue un outil de suivi et d'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines.

Le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer inscrit cette démarche dans une volonté de promouvoir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, tant en matière de rémunération que d'évolution professionnelle.

La mesure régulière des écarts permet de disposer d'indicateurs objectifs pour suivre la situation de l'établissement, identifier les axes de progrès et poursuivre les actions en faveur de l'égalité professionnelle.